

COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MARS 2012

Au cours de cette réunion, le Conseil Municipal, sous la présidence de M. BERAUD Alain, a approuvé les comptes administratifs 2011 :

*de la commune clôturés sur un résultat d'exploitation excédentaire de 356 883,60 € dont 206 305,80 affecté au financement des investissements, le solde au report à nouveau,

*du service assainissement collectif clôturés sur un résultat excédentaire d'exploitation de 63.593,98€ dont 40 028,98 affectés au financement des investissements, le solde au report à nouveau,

*du service assainissement non collectif clôturés sur un résultat excédentaire de 110,27€ à reprendre au report à nouveau au budget primitif 2012.

Sous la présidence de M. Jacques PERRIN, Maire, le conseil municipal a approuvé les comptes de gestion du receveur municipal identiques dans leurs résultats aux différents comptes administratifs.

Le conseil a également voté les budgets 2012 qui s'équilibrent en recettes et dépenses pour la Commune à 1 456 403.00 € en Fonctionnement et 1 874 904.00 € en Investissement, affectés à des achats de matériels, des travaux aux bâtiments communaux(Mairie, centre technique, Local rue des Ecoles) poursuite du programme de construction du groupe scolaire (acquisition du foncier), travaux de voirie rue Génétine, fin de réhabilitation des sanitaires camping, travaux de rejointoiement pierres murs extérieurs Eglise St André, mise en souterrains des réseaux + éclairage public bas du chemin d'Urfé & prolongation du Chemin des Vignes, travaux de résorption eaux pluviales, travaux abords camping et aménagement des berges de l'ancien plan d'eau),

Pour le service assainissement collectif :

Section d'exploitation 154 765.00 €

Section d'investissement 1 279 614.00 €

Projets : Travaux d'aménagements et d'extension des lagunes pour mise aux normes du traitement des eaux usées afin d'accéder à la validation du PLU, travaux de mise en séparatif secteur « Pralong »

Pour le service assainissement non collectif :

Section d'exploitation 2 110.00 €

Ce budget est mis en place en vue d'assurer le contrôle des assainissements autonomes pour les constructions nouvelles et lors des ventes de maisons non raccordées au réseau collectif.

Le conseil a également voté sur proposition de la commission des finances une augmentation des taux d'imposition de 0,7% ce qui les porte à : Taxe d'habitation 13.14 %, Impôt foncier bâti 8.65 %, Impôt foncier non bâti 29.15 %, Contribution Foncière des Entreprises 18.39 %.

Un avenant avec l'entreprise Archimbaud pour les travaux aux sanitaires du camping a été approuvé, ainsi que l'achat d'un tracto-pelle d'occasion récent, pour lequel une subvention est sollicitée auprès du conseil général au titre de l'enveloppe de solidarité cantonale.

Le plan de formation inter collectivités de la Loire a été approuvé afin de permettre aux agents communaux de bénéficier de l'ensemble des actions prévues dans le cadre de leur droit individuel à la formation.

Deux subventions exceptionnelles ont été accordées à l'association le château d'Aix pour organisation d'une sortie scolaire, et à la Société Germanoise de Chasse pour la destruction des pigeons de clocher.

Les permanences pour la tenue des bureaux de vote, élections présidentielles, ont été fixées et le Maire a informé les conseillers des résultats de la consultation de France Domaine pour l'évaluation de divers biens immobiliers. Le conseil a enfin décidé de lancer la consultation pour retenir le bureau d'étude qui sera chargé d'élaborer le projet des accès voirie à la zone scolaire pour la desserte du collège et du nouveau groupe primaire.